

Saint-Louis

La belle à découvrir!




Mai 2026

CE MOIS - CI À L'INTÉRIEUR

- Séances du conseil
- Résultats du sondage MADA
- Appel au civisme
- Urbanisme
- Recrutement pompiers
- Commission des loisirs
- Popote roulante
- FADOQ
- Brunch
- Compost à donner
- Calendrier
- Nouveautés de la Biblio
- Prévention incendie
- Hirondelle de rivage
- RDD
- Transport collectif
- MRC
- Et plus

MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-LOUIS

 750, rue St-Joseph

L'ÉCHO



Lundi, 18 mai 2026

*Journée Nationale des
Patriotes*

Bureau municipal fermé

À LA MAIRIE



Yvon Daigle
Maire
450-788-2635



Jean Sioui
Conseiller #1
450-788-2080



Jean-Claude Drolet
Conseiller #2
450-788-2020



Patrice Forcier
Conseiller #3
450-788-2514



Robert Charron
Conseiller #4
514-588-1425



Jean-Pierre Arpin
Conseiller #5
450-788-2726



Jacques Mathieu
Conseiller #6
450-788-2413

Directrice générale

Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001
dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Mme Guylaine Lapierre, poste 2002
admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment

M. Serge Vaillancourt, poste 2003
permis@saint-louis.ca

Ressource aux événements et soutien administratif

Mme Isabelle Leclerc, poste 2005
loisirs@saint-louis.ca

Responsable de la Bibliothèque

Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

Contremaitre aux travaux publics

M. Richard Drapeau, poste 2004
voirie@saint-louis.ca

Journalier

à venir - poste à combler

Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal:
750, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
Téléphone: **450-788-2631**
www.saintlouis.ca

Municipalité de Saint-Louis

Urgence:

Fin de semaine et jours fériés

Cellulaire: 450-779-9388

Heures de bureau:

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00

Vendredi : Fermé

Location du Centre récréatif
et Salle du conseil
450-788-2631 poste 2002

SPA Drummondville - Animaux
1-855-472-5700

Fadoq

Jean Trempe, président
579-489-2696
Ginette Brosseau, responsable des
cartes de membre **579-445-2002**

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard à Saint-Jude
450-792-3943

Régie Aqueduc Richelieu Centre
752, rue St-Joseph à Saint-Louis
450-792-2001 ou
450-788-2631 poste 7

Régie incendie Louis-Aimé-Massue
(bureau) **450-788-2631 poste 6**

MRC des Maskoutains

Administration	450-774-3141
Évaluation	450-774-3141
Cours d'eau	450-774-3141
Transport adapté	450-774-8810
Transport collectif	pour information 450-774-8810



Pompiers - Police - Ambulance

URGENCE 911

310-4141 / *4141

450-778-8500



SERVICES MUNICIPAUX

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment est disponible sur rendez-vous les lundis et mardis. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu
450-788-2413

RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont: **AA, AAA, C, D et 9 volts.**

VERSEMENT DES TAXES 2026

- 1er versement: 9 mars 2026
- 2e versement: 23 avril 2026
- 3e versement: **8 juin 2026**
- 4e versement: 23 juillet 2026
- 5e versement: 8 septembre 2026
- 6e versement: 26 octobre 2026



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 5 MAI 2026

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, mardi 5 mai 2026 à 20h00 à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Jean-Pierre Arpin, Jacques Mathieu et Robert Charron. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

Administration générale

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 7 avril 2026;
- Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 20 avril 2026;
- Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- Embauche : journalier aux Travaux publics et Voirie;
- Embauche étudiant – été 2026: aux Travaux publics et Voirie;
- Autorisation : Stagiaire du Centre de formation professionnelle des Patriotes – préposé à l'aménagement et à l'entretien du 4 juin au 16 juin 2026;
- Fermeture du Bureau municipal : le 18 mai 2026 : Journée nationale des Patriotes;
- Fermeture du bureau municipal : Fête nationale et Fête du Canada (Jeudi le 2 juillet);

Transport

- Entériner : Achat saleuse;
- Adjudication de contrat 2026: pavage par rapiéçage à Groupe 132 Inc.;

Aménagement, Urbanisme et Développement

- Liste des permis avril 2026;

Loisirs, Culture et Patrimoine

- Entériner cartes cadeau MADA
- Camp de jour 2026 – Autorisation de paiement d'une compensation monétaire –inscription au camp de jour – autres municipalités;
- Autorisation de dépenses : Fête de la Famille, le 8 août 2026;
- Montage du chapiteau pour saison estivale 2026;

Clôture de la séance

POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE: www.saint-louis.ca

Mardi, 2 juin 2026
Séance ordinaire du conseil à 20h00

**COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT**



**SERVICE GRATUIT
BUREAU MUNICIPAL**
(450) 788-2631 poste 2002

**Joscelyne Charbonneau
Commissaire à l'Assermentation**



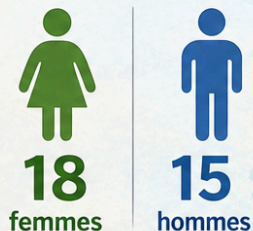
Résultats du sondage et gagnants du tirage

33 aînés ont répondu au sondage.

RÉPONDANTS PAR GROUPE D'ÂGE

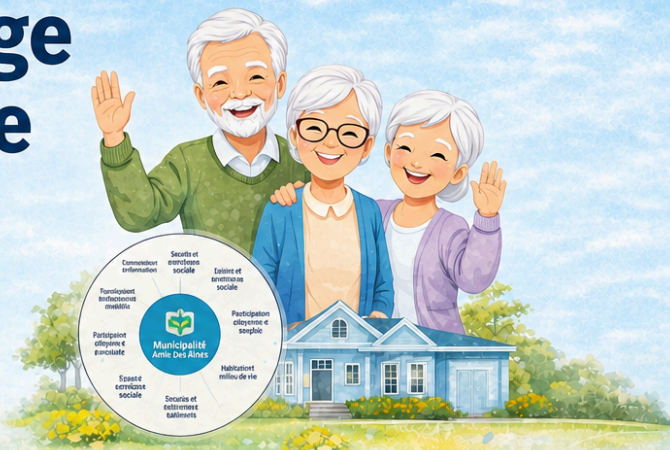


RÉPONDANTS PAR SEXE



Merci à tous les participants!
Vos réponses nous aident à mieux répondre aux besoins des aînés de **Saint-Louis**.

Le tirage a eu lieu lors de la séance du conseil du 5 mai 2026.



🎉 Annonce des gagnants – Tirage MADA 🎉

Félicitations aux heureux gagnants de notre tirage :

1 Carte cadeau Super C – 250 \$

Lyne Salvat

2 Carte cadeau Accès Pharma – 200 \$

Johanne Normandin

3 Carte cadeau Garage Joyal – 100 \$

Bertrand Antaya

👏 Merci à toutes les personnes ayant participé au sondage !

📄 Les résultats complets du sondage seront bientôt disponibles sur le site Internet de la municipalité.



À SAINT-LOUIS, ON DIT **NON** AU VANDALISME!

Des **éclats de verre**
et des **déchets**
ont été retrouvés
sur la piste cyclable
ainsi que dans les parcs.



**POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS
ET LA PROPRETÉ DES LIEUX,**

**VEUILLEZ UTILISER LES POUBELLES
MISES À VOTRE DISPOSITION.**

*Merci de votre
collaboration!*





Règlement numéro 518-20 sur le contrôle des animaux



Extraits:

3.1 Toute personne ayant la garde d'un ou plusieurs chiens ou chats dans la municipalité, devra dans les quinze (15) jours de son acquisition et chaque année par la suite avant le trente et un janvier, le ou les faire licencier (...). Tout gardien devra faire porter au chien un collier auquel y sera attachée une plaque métallique (...). Le gardien paiera pour l'obtention de la licence la somme de 20\$ annuel pour un chien. Tout gardien devra obtenir une licence ou permis pour chaque chien. **SPAD: 1-855-472-5700**

5.2 A) La vente et/ou commerce de chiens ou chats est interdit dans la municipalité sauf dans le cas de propriétaires de chenils qui détiennent un permis d'exploitation de la municipalité de Saint-Louis (référence: règlement numéro 230-88 et ses amendements).

5.2 B) Nombre par unité d'occupation

Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment, d'un terrain ou d'un logement, de garder dans ce bâtiment, sur ce terrain ou dans ce logement plus de trois (3) chiens ou chats.

PERMIS DE BRÛLAGE

La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et **GRATUITS**.

Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.



- Abri d'auto temporaire -

La Municipalité rappelle que l'installation des abris temporaires (de type Tempo) est strictement encadrée par la réglementation en vigueur. À cet effet, il est précisé que ces structures ne peuvent être érigées qu'**entre le 15 octobre et le 15 mai**. Leur implantation doit se faire exclusivement dans la voie d'accès au stationnement ou dans l'aire de stationnement, sans empiétement sur la voie publique ni obstruction à la circulation ou à la visibilité.

À compter du 16 mai, l'abri temporaire ainsi que l'ensemble de ses composantes doivent être entièrement retirés du terrain, et ce, jusqu'au 14 octobre. Le respect de ces dispositions est requis afin d'assurer la sécurité, l'ordre et la conformité sur le territoire municipal.

La Municipalité remercie les résidents de leur collaboration.



Serge Vaillancourt
Inspecteur en bâtiment et en environnement
788-2631, poste 2003
permis@saint-louis.ca

**L'Inspecteur est présent sur rendez-vous
les lundis & les mardis de 8 h à 15 h 30**

**Vous planifiez des travaux de rénovation, de
démolition, d'installation de piscine ou de
clôture, de travaux sur les rives, ou autres?
Pensez à valider la conformité et demander
votre permis ou certificat AVANT
d'entreprendre les travaux.**









— **DEVENEZ** — **POMPIER À TEMPS PARTIEL !**

Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue




RECHERCHE DES CANDIDATS MOTIVÉS!

VOTRE RÔLE COMME POMPIER

-  Interventions incendies & urgences
-  Sécurité de la population
-  Prévention & entraide
-  Formation continue

Une équipe soudée!



UN EMPLOI FLEXIBLE

-  Poste rémunéré à temps partiel
-  Conciliable avec emploi et famille
-  Formation payée
-  Aucune expérience requise

FORMATION OFFERTE

-  Cours "Pompier 1" Rémunéré et à temps partiel

EXIGENCES

-  Disponibilité pour urgences & pratiques
-  Résider à Saint-Louis, Saint-Aimé, Massueville ou environs

POUR POSTULER

-  Envoyez votre CV ou lettre d'intérêt à :
direction@ripilam.ca

JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

Elvis Derooy
Directeur incendie

COMMISSION DES LOISIRS DE SAINT-LOUIS

100, RUE MESSIER
450-788-2742



Loisirs St-Louis

Marc Lavoie
450-788-3366
Président

Josée Luckenuik
450-561-6606
Vice-Présidente

Maxime Morin
450-502-1688
Administrateur

Poste à combler
Administrateur

Pascale Larin
450-788-2938
Secrétaire-trésorière par intérim

Simon Claign
450-888-5146
Administrateur

Lyne Labelle
450-788-2365
Administratrice

Daphnée Lacasse
819-640-0909
Administratrice

Jacques Mathieu
450-788-2413
Représentant municipal

Jean-Pierre Arpin
450-788-2726
Représentant municipal

Prochaine assemblée 28 juillet 2026 à 19h

Prochaine activité : 8 août 2026 - Fête de la famille!



**La Popote
roulante**

Propulsée par Desjardins

**POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES
OU EN PERTE D'AUTONOMIE
DE LA MRC DES MASKOUTAINS**

**Service de livraison de repas chauds
et de produits congelés à prix abordables**



Les repas chauds
comprennent

soupe
plat principal
dessert

*Prix sujet à changement

**COMMANDE ET LIVRAISON
DU LUNDI AU VENDREDI**

450 773-4966 POSTE 2
commandes@cabrsh.ca



Consultez notre calendrier de menus et la liste de nos produits congelés
Une initiative du Centre d'action bénévole Région Saint-Hyacinthe

cabrsh.ca



**Centre
d'action bénévole**
RÉGION SAINT-HYACINTHE



**Bienvenue aux membres de la FADOQ
les mardis après-midi
de midi à 17 h pour les activités
cartes, bingo et pétanque!**



BRUNCH

Brunch Âge d'Or

**Le prochain brunch du Club de l'Âge d'Or aura lieu le
dimanche 14 juin 2026**

**Le coût du repas est de \$12.00 pour les 13 ans et plus
7 ans à 12 ans \$6.00, 6 ans et moins gratuit.**



De 10h à midi, au Centre récréatif de Saint-Louis.



**Bienvenue à tous!
Club Fadoq de Saint-Louis**

COMPOST & COPEAUX

COMPOST & COPEAUX DISPONIBLE

- **Formule libre service**
- **Premier arrivé, premier servi,**
- **Jusqu'à épuisement des stocks**
- **Apportez votre pelle et vos contenants**
- **Remorque acceptée**
- **Chargement manuel seulement**

Aucune machinerie mécanique acceptée.













**Endroit de chargement :
Sur la piste cyclable
(côté Station d'épuration)
191, rue St-Martin**














**Nous incitons les citoyens à
faire preuve de civisme et à
éviter les excès.**



MAI 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1  19h Soirée loisirs 18H KARATÉ	2
3	4 9h Mamans actives	5 12H FADOQ 	6 Bibliothèque 18h à 19h30 	7 18h15 Tabata 	8 18H KARATÉ	9
10  FÊTE DES MÈRES Brunch 10h	11 9h Mamans actives	12 12H FADOQ	13 Bibliothèque 18h à 19h30 	14 18h15 Tabata 	15	16
17	18  Bureau municipal fermé 9h Mamans actives	19 12H FADOQ	20 Bibliothèque 18h à 19h30 	21 18h15 Tabata 	22 18H KARATÉ	23
24 Bibliothèque 10h à 11h30	25 9h Mamans actives	26 12H FADOQ	27 Bibliothèque 18h à 19h30 	28 18h15 Tabata 	29 18H KARATÉ	30
31						

JUIN 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 9h Mamans actives	2 12H FADOQ 	3 Bibliothèque 18h à 19h30 	4 18h15 Tabata 	5 18H KARATÉ	6
7 Bibliothèque 10h à 11h30	8 9h Mamans actives	9 12H FADOQ	10 Bibliothèque 18h à 19h30 	11 18h15 Tabata 	12 18H KARATÉ	13
14 Brunch 10h	15 9h Mamans actives	16 12H FADOQ	17 Bibliothèque 18h à 19h30 	18 18h15 Tabata 	19 18H KARATÉ 	20
21 FÊTE DES PÈRES  Compétition canine	22	23 12H FADOQ	24 FÊTE NATIONALE  Bureau municipal fermé 	25	26	27
28	29	30				

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
DE SAINT-LOUIS
750, rue St-Joseph
450-788-2631 poste 2008
Service gratuit!

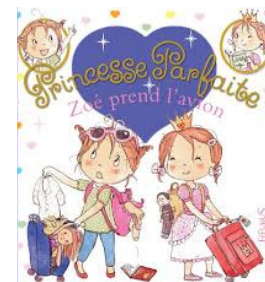
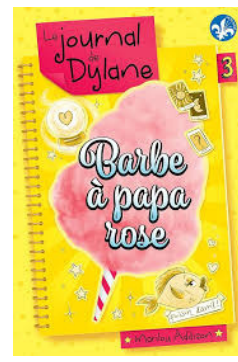
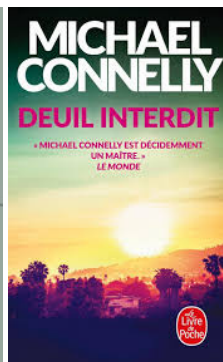
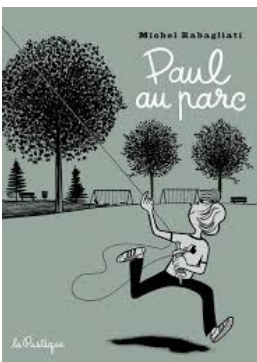
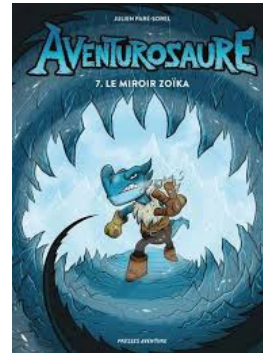
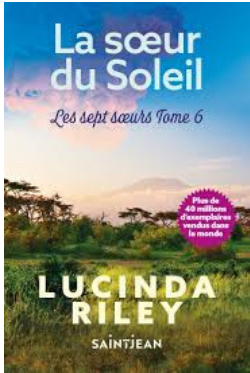
Isabelle, Julie, Noa, Normande et Thibault



**Nouveautés
du mois
de mai**

Adultes

Jeunesse



Heures d'ouverture:

Dimanche le 24 mai
de 10h à 11h30 (fermé le 10 mai)
Mercredis de 18h à 19h30

La lecture en famille joue un rôle déterminant dans le développement global des enfants. Faire la lecture aux tout-petits (...) favorise une transition plus harmonieuse vers le monde scolaire, en soutenant l'apprentissage et la réussite dès l'entrée à l'école.

au printemps

Mythe et Réalité

La neige a **fondu** et le sol est **humide**.
Je peux **brûler** mes rebuts **sans danger**.

LA MAJORITÉ DES FEUX DE VÉGÉTATION SURVIENNENT AU PRINTEMPS

Au printemps, on compte en moyenne 275 incendies de forêt, malgré des conditions parfois fraîches et humides. La végétation morte s'assèche rapidement au soleil et au vent, ce qui augmente le danger et favorise la propagation des feux.

Au printemps, les pompiers municipaux et les pompiers forestiers de la SOPFEU interviennent en moyenne sur 275 incendies affectant la forêt. À cette époque de l'année, malgré le temps frais et les sols encore humides, le risque d'incendie est souvent très élevé. En fait, avant l'apparition de la feuillaison et de la verdure, le combustible au sol est composé d'herbes fanées, de feuilles mortes et de broussailles sèches, qui sont hautement inflammables. Il suffit de quelques heures d'ensoleillement et d'un peu de vent pour que la végétation morte s'assèche rapidement et que le niveau du danger d'incendie grimpe de façon substantielle. Un feu peut alors se propager sur une bonne distance et menacer la forêt de même que les bâtiments à proximité.

UNE NÉGLIGENCE PEUT DEVENIR CATASTROPHIQUE !

Chaque année, **60** incendies de forêt sont causés par des **feux de camp**.

Solutions sécuritaires :

- RESPECTEZ** les interdictions de faire des feux à ciel ouvert.
- ABSTENEZ**-vous de faire un feu si le danger d'incendie varie d'**ÉLEVÉ** à **EXTRÊME**.
- PRIVILÉGIEZ** un foyer muni d'un pare-étincelles.
- N'EXCÉDEZ** pas le 1 mètre par 1 mètre.
- ÉVITEZ** de faire un feu lorsque le vent souffle à plus de 20 km/h.

C'est la loi **RESPECTEZ le Règlement sur la protection des forêts.** (ARTICLE 7)

- CHOISISSEZ** un emplacement bien dégagé et faites le feu sur un sol de sable, de gravier ou de terre battue.
- SURVEILLEZ** votre feu de camp en tout temps et ayez de l'eau à portée de main.
- ÉTEIGNEZ** complètement votre feu de camp avec de l'eau ou du sable.
- BRASSEZ** les cendres et recommencez jusqu'à ce que vous soyez assuré que le feu est bien éteint.

NE BRÛLEZ PAS VOS REBUTS !

Chaque printemps, **75** feux sont causés par des **brûlages de rebuts**.

Alternatives écologiques et sécuritaires pour disposer de vos rebuts :

- Compostage
- Collecte des résidus verts
- Écocentre

Si vous ne pouvez faire autrement :

- Consultez la **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**, car un permis pourrait être exigé ou même interdit sur le territoire.
- Abstenez-vous lorsque le **DANGER D'INCENDIE** varie d'**ÉLEVÉ** à **EXTRÊME** ou que le **VENT** souffle à plus de 20 km/h.
- RESPECTEZ** les interdictions de faire des feux à ciel ouvert.

C'est la loi **RESPECTEZ le Règlement sur la protection des forêts.** (ARTICLE 7)

- CHOISISSEZ** un emplacement dégagé, à l'abri du vent, sur un sol de sable, de gravier ou de terre battue, dépourvu de combustible au sol.
- La **DIMENSION** du feu ne devrait pas excéder 1 mètre par 1 mètre.
- SURVEILLEZ-LE** en tout temps et ayez de l'eau, du sable ou de la terre à portée de main pour l'éteindre.



PRÉSENCE DE L'HIRONDELLE DE RIVAGE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-LOUIS



HIRONDELLE DE RIVAGE

- Oiseau insectivore migrateur de 12cm
- Ventre blanc orné d'une bande brune sur la poitrine
- Vol irrégulier
- Présente de avril à août



SON HABITAT

- Niche sur des parois sablonneuses ou argileuses propices à la construction de terriers.
- Creuse des tunnels sur les berges escarpées.
- Chasse les insectes en milieux ouverts.

RÉGION DE BIOSPHÈRE DU MONT SAINT-HILAIRE & CONNEXION NATURE



- Désignée en 1978 par L'UNESCO
- Organisme qui assure la protection, la restauration et encourage la découverte des milieux naturels de la Région.
- Inclus 12 municipalités dont Saint-Louis, 670km2 de territoire

ACTIONS POUR ASSURER LEUR PROTECTION

En dehors de la période de nidification :

- Respecter les bandes riveraines en conservant une végétation naturelle pour stabiliser le sol.
- Éviter les enrochements ou structures rigides sur les berges.
- Ne pas utiliser de pesticides qui réduisent les populations d'insectes.

Pendant la période de nidification :

- Éviter de circuler à pied, en vtt, motocross, d'escalader les parois ou de travailler près de la berge.
- Maintenir la tranquillité des lieux.
- Surveillez les animaux domestiques (chiens, chats) afin de ne pas les perturber.



Des questions?
www.riam.quebec
450 774-2350



COLLECTE PRINTANIÈRE RDD

résidus
domestiques
dangereux

Saint-Hyacinthe

Samedi 30 mai 2026 de 8 h 30 à 16 h 30
900, rue Turcot (stade L.-P.-Gaucher)



**Preuve de
résidence
obligatoire**

Aucun liquide
ne pourra être
transvidé
sur place

Seuls les résidus
dangereux provenant
d'**usage domestique**
sont acceptés



Pour la liste complète des produits acceptés par
le programme **Recycler mes électroniques**^{MC} :
[https://recyclermeselectroniques.ca/
qc/quoi-recycler](https://recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler)

Transport collectif régional

Offert sur tout le territoire de la
MRC des Maskoutains et à Saint-Denis-sur-Richelieu

Horaire :

Lundi au vendredi,
de 5 h 15 à minuit trente.

Samedi, de 8 h à minuit.

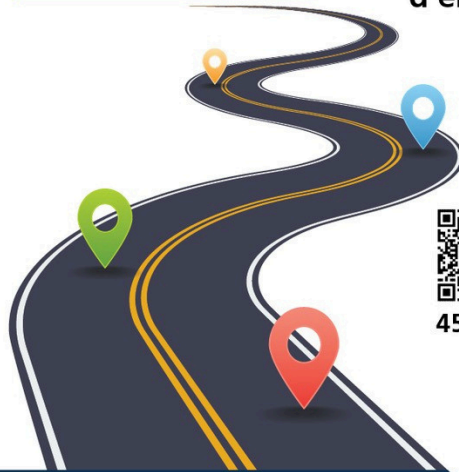
Dimanche, de 8 h à 22 h.

Transport à la demande.



Plusieurs points
d'embarquement dans
votre municipalité.

*Si c'est trop loin,
contactez-nous.
On trouvera
une solution.*



Informations et
inscriptions :
450 774-8810, option 3 ou
mrcmaskoutains.qc.ca



Bienvenue à bord!

**Bonne fête des mères à toutes les mamans qui
illuminent nos vies avec leur amour et leur sagesse!**





Près de 80% des bandes riveraines en milieu agricole sont dorénavant conformes

MRC DES
MASKOUTAINS

RÉDACTION
CÉCILE GRILLET

Les bandes riveraines, ces portions de terrain qui longent les cours d'eau, sont des zones à haut potentiel écologique. Végétalisées, elles sont le dernier rempart avant que les sédiments et nutriments atteignent le plan d'eau par ruissellement : elles filtrent les polluants, stabilisent le sol, diminuent l'érosion et représentent un milieu de vie pour la faune et la flore aquatiques et terrestres.

Tous les propriétaires riverains sont concernés par leur aménagement et leur protection, quelles que soient leur dimension ou l'importance du cours d'eau. En zone cultivée, il est exigé que les bandes riveraines soient d'une largeur minimale de 3 mètres par rapport aux cultures. En zone non cultivée, il faut assurer une bande riveraine de 10 ou 15 mètres, sur laquelle la plantation d'arbres et d'arbustes est suggérée. Tout résident riverain doit protéger la bande riveraine, que nous soyons propriétaires agricoles, résidentiels, industriels ou commerciaux. En plus de la végétaliser (ou de laisser la nature y faire son œuvre), il est interdit d'y faire des travaux de construction, sauf exceptions préautorisées, et d'utiliser des engrais, du compost ou des pesticides.

Pour accompagner les propriétaires riverains, le conseil de la MRC a adopté une entente intermunicipale relative à l'application de la protection des rives des cours d'eau et des lacs en zone agricole. Quinze municipalités ont choisi d'adhérer à cette entente avec la MRC.



Un inspecteur des rives, responsable de l'application de la réglementation, évalue sur le terrain la conformité des bandes riveraines et la zone de protection, mais informe également les propriétaires sur leurs responsabilités et sur les bonnes pratiques liées à l'aménagement de la bande riveraine. C'est un excellent soutien pour cibler les problématiques, trouver des solutions et faire le lien avec les ressources disponibles.

Depuis la création du service en 2021, de nombreux propriétaires ont obtenu de l'accompagnement pour délimiter leur zone de protection de bande riveraine, résoudre des problèmes d'érosion ou clarifier certains aspects de la réglementation en vigueur. Cette approche d'accompagnement et d'inspection des rives sans frais a permis une forte hausse de la conformité des bandes riveraines en zone agricole depuis 2021. En 5 ans, les rives inspectées non conformes sont passées de 59 % à 23 %. À ce jour, sur 2 500 km de rives inspectées, 1 925 km de rives sont conformes pour 575 km de rives non conformes.

À chaque début de printemps, une lettre est envoyée aux propriétaires agricoles des municipalités participantes afin de mettre de l'avant le service et d'informer les propriétaires riverains qu'il est disponible pour les aider à protéger leurs rives. Depuis 2022, la MRC envoie également des avis de conformité aux propriétaires conformes afin de les remercier pour les gestes qu'ils ont posés. Car il faut souligner le travail de nombreux propriétaires riverains qui ont réalisé des projets de plantations et de bandes riveraines élargies sur leurs terrains, permettant ainsi d'augmenter la stabilité des rives, de réduire l'érosion des sols et de participer à la santé de nos cours d'eau.

L'accompagnement du conseiller en aménagement des rives est sans frais pour les citoyens des municipalités participantes. N'hésitez pas à demander de l'information ou à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca.



La MRC entend contribuer au développement d'énergies renouvelables

MRC DES
MASKOUTAINS

RÉDACTION
CÉCILE GRAILLET

Pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, nous devons réduire progressivement notre dépendance aux énergies fossiles, développer des énergies renouvelables telles que l'hydroélectrique, l'éolienne et la solaire, et mettre en place des actions d'efficacité énergétique durable, c'est-à-dire qui « répondent aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». C'est ce que l'on appelle la transition énergétique.

La MRC a adopté une planification stratégique afin de favoriser le développement des énergies renouvelables sur son territoire. En 2024, elle a aussi adhéré au programme du gouvernement du Québec Accélérer la transition climatique locale, visant l'élaboration d'un Plan climat, puis la planification et la mise en œuvre des projets approuvés. Ce Plan climat doit permettre de réduire les gaz à effet de serre, d'une part, et de s'adapter aux changements climatiques, d'autre part.

Pour élaborer un plan climat réalisable et atteindre des objectifs concrets, la MRC a besoin de la collaboration des municipalités. Ainsi, chaque municipalité du territoire est appelée à faire un bilan et un inventaire des dépenses énergétiques de ses bâtiments, véhicules, machineries, etc. La MRC réalise également cet inventaire pour ses propres bâtiments et déplacements. À la suite de ces bilans, une planification régionale aura lieu pour décider des actions à prioriser afin de réduire ces dépenses énergétiques et diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire de la MRC. Une fois cette analyse terminée, la phase de réalisation des actions débutera.



En 2025, la MRC a établi sa Vision de développement des énergies renouvelables dont les principes directeurs sont les suivants :

- Acceptabilité sociale et transparence
- Protection du territoire et des terres agricoles
- Emplacements adaptés et intégration paysagère
- Gestion durable du territoire
- Partenariat stratégique
- Redistribution équitable des retombées économiques
- Résilience du territoire

Par cette vision, la MRC fait preuve de leadership en se positionnant comme un acteur primordial dans la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Des entreprises ont commencé à élaborer leur stratégie dans le but de participer à un éventuel appel de projets d'Hydro-Québec pour de l'énergie éolienne. La MRC a exprimé le souhait d'en être partenaire et, avec son Règlement de contrôle intérimaire, elle encadre les projets en s'assurant notamment qu'ils aient un impact minime sur le territoire agricole. Il est en effet important pour la MRC que l'implantation de parcs éoliens s'effectue en tenant compte des particularités du territoire et en favorisant l'acceptabilité sociale, en partenariat avec les municipalités.

Cette transition énergétique est essentielle au vu de notre demande grandissante en électricité. Néanmoins, à côté de projets d'énergies renouvelables et durables, il faut également apprendre à réduire notre consommation et à la rendre plus efficace. Cet objectif-là, à l'échelle individuelle et familiale, est à la portée de chacun d'entre nous.

Rendez-vous dans la [section de notre site web consacrée aux énergies renouvelables](#) pour en savoir plus.

Fleur de Lys

Clinique d'hygiène dentaire

450 513 2056

SERVICES

- Évaluation générale de la cavité buccale
- Nettoyage dentaire pour toute la famille
- Nettoyage des implants et des prothèses
- Scellants de puits et fissures
- Application de produits désensibilisants
- Blanchiment dentaire (avec ordonnance du dentiste)

Assurances
gouvernementales
et autres acceptées

RENDEZ-VOUS
EN LIGNE



🏠 2860 boul
Laframboise
SAINT HYACINTHE



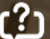
Karla Alicia
Agurto Seminario
Hygiéniste dentaire

Au service de la santé
bucco-dentaire et du
sourire des
Maskoutains depuis
2022.

Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide

Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton  dans AccèsD.



Joanie RICHARD
Pharmaciennne-propréitaire

Livraison gratuite dans la région 

Services professionnels sur place :
Vaccination, injection de médicaments,
lavage d'oreille, dépistage du streptocoque,
santé voyage, traitement de conditions mineures, ajustement de la médication et plus encore!

Prenez RDV sur clicsante.ca ou via ce code QR 

Accès>pharma 5950 Rue Martineau,
chez Walmart  St-Hyacinthe, J2R 2H6
450-796-4006



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION


50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Gina Dubé
Toiletteuse Diplômée

téléphone ou texto
514-464-1219



L'animal rit

toilette mobile

Espace disponible

450-788-2631

50\$ / an

12 publications

CLUB FADOQ M 055 INC.

MOUVEMENT DES AINÉS

SAINT-LOUIS

Président(e) *Jean Gump*

Marc Rivard
Entrepreneur
Peintre



Peinture intérieur
et extérieur

805, rue de l'Église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Tél.: 438-881-6964

Mélissa Turcot
Kinésiologue

- Cours de groupe
- Entraînement privé à domicile
- Programme d'entraînement personnalisé



450 502-2811
melissaturcotkin@gmail.com




Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardier - Guylaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie
Produits surgelés - Agence SAQ
Bières - Loto-Québec
Service d'échange de propane
Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0
Tél.: 450-788-2000

La Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique et détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats-cadeaux disponibles

Massothérapeute spécialisée
4507923090
climiquemassov.e@gmail.com




400, rang St-Yves
Saint-Aimé, Qc. J0G 1K0
450-788-2361
villiardserresetjardins.com
plvilliard@gmail.com

copiPLUS 360

514.895.2403

@contact@copiplus360.ca
w copiplus360.ca

Livraison
de vos documents

Impression numérique/Finition de documents/
Dépliant/Brochure/Bannière/Tenue de livres



LA BROUETTE MARAÎCHÈRE
— Pépinière comestible —

Commandez en ligne
10% de rabais : STLOUIS

Émilie Guérard | Propriétaire
(438) 928-3180

info@labrouettemaraichere.ca
www.labrouettemaraichere.com

Plants de légumes, fines herbes et
fleurs annuelles et vivaces. Certification
biologique avec Ecocert.



LA ROSACE
Ferme Bio



Paniers bio & Kiosque libre-service

Légumes frais, savoureux et locaux
97 rang Thiersant, Saint-Louis
De juin à octobre
www.fermelarosace.com



ÉTAIT
UN JARDIN

Ferme florale

Fleurs coupées de saison
locales & écologiques

www.iletaitunjardin.ca
450-517-2003



AFFÛTAGE MC. MORIN
Inc.

Spécialité : Alimentation
industrielle, commercial
et résidentielle

Michaël Morin

542 Rue Principale,
Saint-Louis, QC J0G 1K0

(450) 788-3222
(450) 788-3112
info@affutagemcmorin.ca
www.affutagemcmorin.ca



Transport de
moulées et
grains en vrac

François Turcot - propriétaire 450 278-6923
Alexandre Turcot - répartiteur 450 779-0942
1363, Thiersant, Saint-Louis, J0G 1K0
aturcot.ftma@outlook.com / transportftma@hotmail.com



Pneus • Freins • Direction • Silencieux • Suspension • Air climatisé

GARAGE G.F. JOYAL ENR.

657, rue Principale, St-Louis, (Québec) J0G 1K0

Gaétan Joyal
Tél. : 450 788.2756
g.sonata2015@gmail.com

Antirouille



- Défrichage
- Fossé
- Cours d'eau au laser
- Transport, pierre, sable
- Mini pelle avec marteau hydraulique
- Démolition de tout genre
- Déneigement
- Pelle 20 tonnes avec gros marteau
- Et beaucoup plus...

1365, rang Prescott, St-Louis (Qc) J0G 1K0 | 450.730.7993